RCS : LA ROCHE SUR YON
Code greffe : 8501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 01048
Numéro SIREN : 804 613 156
Nom ou dénomination : ABMC

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2021 sous le numéro de dépôt 10769

Sorec expertise & audit

Société de Commissariat aux Comptes

Commissaires aux comptes associés :
- Yves-Marie BIROT
- Jean-François DEVAUD
- Bruno FREULON
- Christelle SERRET
- Benjamin GRIEU

SARL ABMC

Au capital de 5.000 €

Siège social : Rue du Pontreau – ZA de l'Audouinière

85130 SAINT-MARTIN-DES-TILLEULS

--*-*

RCS LA ROCHE SUR YON : 804.613.156

--*-*

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

SUR LA TRANSFORMATION DE LA

SARL ABMC

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Siège social
146, bd de Poitiers - BP 80086
79302 BRESSUIRE CEDEX
Tél : 05 49 74 04 66
Fax : 05 49 74 11 94
e-mail : sorec.audit@sorec.fr

Bureaux de Thouars
13, avenue du Bois la Dame
79100 SAINT-JEAN DE THOUARS
Tél : 05 49 96 19 06
Fax : 05 49 96 55 85

Bureaux de Pouzauges
24, place du Mal de Lattre
85700 POUZAUGES
Tél : 02 51 57 84 30
Fax : 02 51 61 21 09

Bureaux de Niort
117, rue de l'Aérodrome
79000 NIORT
Tél : 05 49 73 06 85
Fax : 05 49 35 96 51

www.sorec.fr

Monsieur,

En notre qualité de Commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de Commerce par décision de l'associé unique en date du 16 septembre 2021, nous avons établi le présent rapport, afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application de l'article L. 224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du Commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les comptes annuels arrêtés au 31 juillet 2021, établis par le cabinet BDO, font apparaître :

1- L'exploitation

- Un chiffre d'affaires en augmentation comparativement aux derniers comptes annuels arrêtés au 31 juillet 2021 à 1.659.484 €.

- Le bénéfice net comptable ressort à 53.845 € contre 6.800 € au 31 juillet 2020.

.../...

2- Le patrimoine de la société

Les différents éléments d'actif sont les suivants :

- Les immobilisations corporelles correspondent à des installations techniques, à du matériel et outillage, ainsi qu'à des installations générales, du matériel de transport et du matériel de bureau pour une valeur nette comptable de 150.445 €.

- Les immobilisations financières sont d'un montant de 215 €.

- Le montant du stock de matières premières et des en-cours de production s'élève à 20.975 € et représente 3% de l'actif total.

- Les créances clients représentent 399.342 € et les autres créances 24.214 €.

- La société détient une trésorerie de 80.080 € au 31 juillet 2021.

- Les charges constatées d'avance sont d'un montant de 5.695 €.

Les dettes de la société se décomposent ainsi :

- Les emprunts, d'un montant de 197.592 € au 31 juillet 2021, ont été remboursés pour 28.767 € sur l'exercice.

- Des dettes fournisseurs apparaissent au passif du bilan pour 189.531 €, elles sont complétées par des avances et acomptes reçus sur commandes pour 19.970 €, des dettes fiscales et sociales de 152.460 € et d'autres dettes pour 5.657 €.

.../...

Mission du Commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à rechercher les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation ;

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social ;

- à nous assurer que les derniers comptes sociaux étaient arrêtés avec l'aide d'un expert-comptable dans le cadre d'une mission de présentation attestant les comptes. Ces comptes annuels au 31 juillet 2021 n'ont pas encore fait l'objet de leur approbation par assemblée générale.

- à nous assurer que la valeur nette comptable des éléments incorporels était cohérente avec les capacités de l'entreprise à générer de la trésorerie ;

- à nous assurer que les tableaux d'amortissement des immobilisations étaient en accord avec la comptabilité et que les taux appliqués étaient cohérents eu égard aux éléments immobilisés concernés. Le dirigeant nous a indiqué que les éléments immobilisés du bilan sont bien la propriété de l'entreprise et dans un état de fonctionnement normal.

.../...

- à nous assurer auprès du dirigeant que des événements postérieurs, des litiges ou des distributions de dividendes ne venaient pas remettre en cause le montant des capitaux propres du dernier bilan clos.

- à rechercher l'existence d'avantages particuliers éventuels, s'ils existent. Il n'existe, à notre connaissance, aucune stipulation d'avantages particuliers au profit d'associés ou de tiers.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Les capitaux propres au 31 juillet 2021 s'élèvent à 115.757 € pour un capital social de 5.000 €.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social et nous vous précisons qu'aucun avantage particulier n'a été porté à notre connaissance.

Fait à BRESSUIRE, le 6 octobre 2021.
En 4 exemplaires, dont 1 pour le Greffe.

Pour SOREC AUDIT
Yves-Marie BIROT
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Poitiers

SOREC AUDIT
SARL au capital de 50.000 €
Commissariat aux Comptes
146, bd de Poitiers - BP 80086
79302 BRESSUIRE CEDEX - Tél. 05 49 74 04 66
sorec.audit@sorec.fr